

# Loop : initiation

(1/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 journée  
Soit 7h au total

### PRIX

Nous consulter

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

Consultez les sessions programmées en région

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Comptables
- Toute personne ayant à effectuer des saisies dans Loop

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Tenir la comptabilité sur Loop
- Optimiser l'organisation autour d'une solution collaborative.

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate
- La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Le support de présentation est remis à chaque participant
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises

## PROGRAMME

### INTRODUCTION : LOOP

- Comment fonctionne la solution ?

### TRAVAIL COLLABORATIF EN LIGNE

- Organisation

### LES CONVENTIONS D'UTILISATION ET LES REPÈRES COMMUNS

- Se connecter à Loop
- L'organisation des fenêtres, des colonnes
- Les états comptables

### PARAMÉTRER LA COMPTABILITÉ

- Vérifier les informations du dossier permanent
- Créer des comptes généraux et des comptes de tiers
- Créer un journal comptable
- Créer les comptes bancaires
- Renseigner et modifier les taux de TVA

### SAISIR LES ÉCRITURES COMPTABLES

- Saisir les écritures comptables de façon optimisée
- Recopier des écritures de mois en mois
- Importer des écritures externes ou les copier-coller



# Loop : initiation

(2/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 journée  
Soit 7h au total

### PRIX

Nous consulter

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

Consultez les sessions programmées en région

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### UTILISER LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES FACTURES (PIA)

- Déposer les documents scannés à traiter
- Valider et corriger les écritures proposées
- Améliorer les traitements automatiques

### EFFECTUER LES TRAITEMENTS BANCAIRES

- Utiliser l'intégration des relevés bancaires pour générer les écritures de trésorerie
- Créer des règles d'intégration automatique

### UTILISER LA GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS (GED)

- Photographier ou scanner un document et l'enregistrer dans la GED
- Classer les documents d'entreprise dans le dossier

### EFFECTUER LES OPERATIONS DE FIN DE MOIS

- Lettrer les comptes
- Déclarer la TVA

